

L'INFORMATIVE

BULLETIN

D'INFORMATION ET

D'ANALYSE FÉMINISTE



Automne 2023

La lutte pour la rémunération des stagesp.2

Coralie en stage tout l'automnep.3

Une question de valeursp.4-5

Suggestion de lecture féministep.6

aROCHEmoiunSOURIRE.....p.7



collectif
pour le libre
choix

LA LUTTE POUR LA RÉMUNÉRATION DES STAGES, UNE LUTTE FÉMINISTE, UNE ANALYSE DE SOLIDARITÉ POPULAIRE ESTRIE

COMPRENDRE



LES ENJEUX FÉMINISTES DERRIÈRE LA NON-RÉMUNÉRATION DES STAGES

RÔLE SEXUEL

Si on revient quelques décennies en arrière, le rôle de la femme était de s'occuper des tâches domestiques. Celui-ci est ancré par un apprentissage social des rôles sexuels. Plusieurs caractéristiques sont rattachées à ce rôle: l'aptitude de prendre soin, d'éduquer, l'empathie, l'écoute, l'oubli de soi, l'obéissance et la soumission.

Aujourd'hui, au Québec, les femmes ont accès aux mêmes domaines d'étude et emplois que les hommes. Cependant, les femmes occupent encore davantage les emplois en lien avec le rôle sexuel qui leur fût imposé. En effet, elles représentent une majorité écrasante dans les domaines de 'caring' comme la santé, l'éducation et les domaines sociaux.

EN OCTROYANT UN MONTANT POUR LES STAGES DANS LES MILIEUX MAJORITAIREMENT MASCULIN ET EN NE LE FAISANT PAS POUR CEUX MAJORITAIREMENT FÉMININ, ON PERPÉTUE CETTE VISION COMMUNE VOULANT QUE LE TRAVAIL FÉMININ AIT MOINS DE VALEUR QUE CELUI D'UN HOMME.

Durant le début de la deuxième moitié du 20e siècle, les femmes ont pu sortir de la maison et commencer à gagner un salaire. En 1965, les Québécoises ont officiellement le droit d'avoir un emploi sans l'autorisation de leur mari. Les possibilités d'emploi des femmes s'élargissent, tout en restant dans le champ des compétences en lien avec la domesticité telle que la prise de soin, l'éducation et la subordination. Par exemple, plusieurs d'entre-elles deviennent institutrice d'école, infirmière ou ménagère.

DÉVALORISATION

On assiste à une dévalorisation de ces domaines par des salaires plus bas en comparaison avec les domaines à prédominance masculine, des conditions de travail plus difficiles, de la négligence gouvernementale évidente, de la glorification sociale beaucoup moins importante ou encore la non-rémunération des stages pour la relève.

Une chose est certaine: la valeur du travail des futur.es infirmier.es, travailleur.ses sociales, psychoéducateur.ices, enseignant.es et j'en passe, ne possède pas une valeur nulle (0\$) en comparaison à celle des futur.es ingénieur.es (domaine masculin) qui obtiennent des salaires allant jusqu'à 20\$ pour leur stage. Cette situation va à l'encontre même du principe d'équité salariale (un salaire égal pour un travail de valeur égal) et encourage la précarité chez les étudiantes et nouvelles travailleuses qui sont beaucoup plus nombreuses à ne pas s'être faites verser un seul sou pour le travail effectué dans le cadre de leur stage.

CORALIE, EN STAGE TOUT L'AUTOMNE



Bonjour, je suis Coralie Tremblay, étudiante de deuxième année dans la technique de travail social au Cégep de Sherbrooke. J'ai 20 ans et je suis native de Plessisville. J'effectue mon premier stage ici au Collectif pour le libre choix. J'ai très hâte d'en apprendre davantage sur l'organisme et de participer aux différentes activités et de développer mes habiletés de future intervenante grâce au Collectif. La mission de l'organisme, soit de défendre et de promouvoir le droit à l'avortement pour que les femmes puissent disposer de leurs corps et d'être en mesure de décider le moment et le nombre d'enfants qu'elles souhaitent, est très importante à mes yeux.

Le droit à l'avortement me tient énormément à cœur et je suis ravie de pouvoir participer à conserver ce droit sans loi. Je m'intéresse plus particulièrement à la situation que vivent les femmes et les personnes enceintes dans les pays où l'avortement est illégal et criminel. Chaque année, des milliers de femmes décèdent en raison d'un avortement clandestin ou ont des blessures et des infections. Je trouve déplorable que certains pays ne favorisent pas le droit et la santé des femmes. Je vais donc effectuer plus de recherche à ce sujet pour approfondir mes connaissances. De plus, je compte organiser des activités de sensibilisation sociale et d'éducation populaire autonome à ce sujet dans le but de faire partie de la transformation sociale et du mouvement féministe.

Honnêtement, la défense collective des droits n'était pas ma première branche d'intérêt dans le travail social. Cependant, je suis ravie de pouvoir en apprendre davantage à ce sujet et pouvoir me développer de l'expérience dans ce milieu et peut-être en développer un intérêt.

Pour finir, j'ai hâte de rencontrer les groupes partenaires et les membres de l'organisme au cours des différentes activités !

UNE QUESTION DE VALEURS

Il y a quelque semaine, nous avons vu dans les médias qu'encore de nos jours, des femmes autochtones subissaient des stérilisations forcées lors de leur accouchement. Il s'agit d'une procédure médicale permanente, telle que la ligature des trompes, qui empêche les grossesses futures. La stérilisation forcée consiste à enlever la possibilité de la personne à avoir d'autres enfants sans obtenir au préalable son consentement libre et éclairé. Un consentement qui est libre est donné par le plein gré de la personne sans qu'aucune personne de son entourage ou du personnel médical n'influence ou incite l'individu à donner son consentement. Pour que le consentement soit éclairé, les patientes doivent recevoir les informations nécessaires à la prise de décision, sans que des informations soient cachées ou erronées.

Selon les témoignages recueillis dans une étude portant sur ce sujet réalisé par Suzy Basile et Patricia Bouchard, plusieurs femmes disent ne pas avoir signé de formulaire de consentement. Dans les cas où, il y a eu la signature d'un formulaire de consentement, elles mentionnent n'avoir reçu que très peu d'information au sujet de la procédure et de ses répercussions sur le système reproducteur. Lorsque le formulaire de consentement est apporté, les femmes autochtones sont en plein travail. Leur capacité de réflexion et d'analyse n'est pas tout à fait présente. La fatigue, le stress et la douleur causés par l'accouchement viennent nuire à leur consentement libre et éclairé.





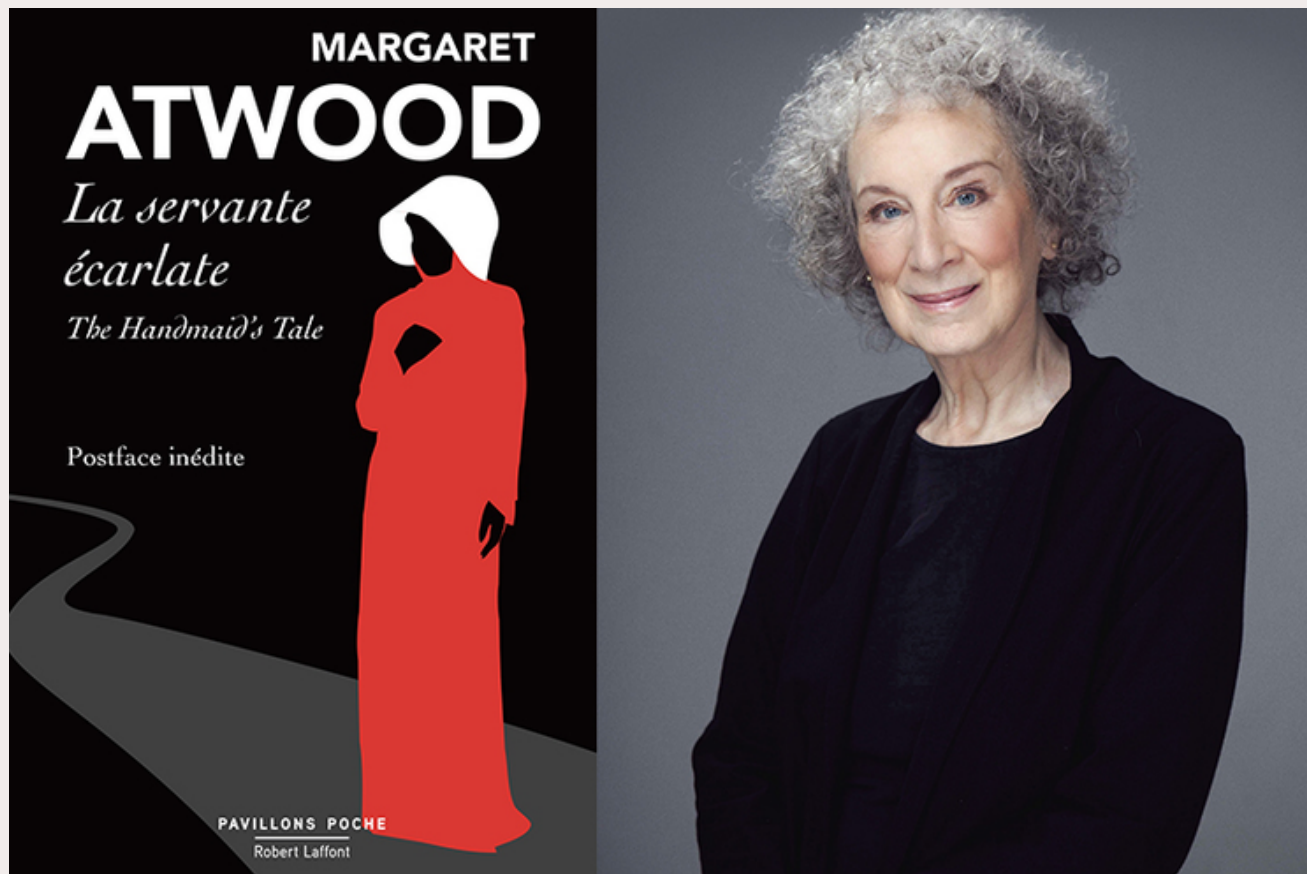
Dans la plupart des cas, le personnel médical est insistant face à la signature du formulaire. Dans notre système de santé, il y a une forte présence de racisme systémique. Cette forme de racisme est le fait qu'il soit ancré dans le système de santé et que celui-ci fait en sorte que les autochtones vivent de la discrimination lorsqu'ils reçoivent des soins de santé. Par exemple, les femmes des Premières Nations et Inuit se font stériliser sans avoir donné de consentement libre et éclairé. Normalement, nous sommes supposé être capables de nous fier au personnel médical qui est sensé vouloir le mieux pour notre santé et non abuser de leur pouvoir. Au Québec, il y a eu au moins 22 femmes des Premières Nations ou Inuit qui ont vécu une stérilisation forcée entre 1980 et 2019.

C'est également pratiqué ailleurs dans les autres provinces du Canada et aux États-Unis. Ces abus de pouvoir effectués par le personnel médical, principalement les médecins et infirmières, est désastreux et fait preuve d'énormément de discrimination envers les populations autochtones. Les femmes ont le droit de prendre leur propre décision au sujet de leur corps et de leur système reproducteur avec les informations nécessaires à la bonne compréhension et dans un moment approprié pour prendre ce type de décision.

C'est choquant et frustrant d'apprendre que ce type de racisme systémique se faisait encore ressentir de nos jours et surtout par les professionnels de la santé. Surtout que notre gouvernement refuse de voir la présence de racisme dans notre système de santé. On ne comprend pas comment certaines personnes peuvent utiliser leur pouvoir de façon à nuire à la vie des autres, car ils pensent « faire le mieux pour la société ». Faire le mieux pour la société. Nous ne pouvons prendre les décisions pour les autres personnes. Le rôle du personnel soignant est d'informer, de sensibiliser, mais surtout de respecter le libre arbitre de chacun-e.

SUGGESTION DE LECTURE FÉMINISTE

Aujourd'hui nous souhaitons vous parler sommairement d'un roman qui a connu un immense succès depuis le milieu des années 80. Depuis, une adaptation télé à même été faite et a connu un immense succès. Dans le roman *La servante écarlate*, nous nous retrouvons rapidement plongé dans un univers parallèle qui se déroule aux États-Unis où les femmes n'ont plus aucuns droits, ni de lire, ni d'écrire, ni de s'instruire. Les femmes fertiles sont réquisitionnées et violées pour faire des enfants pour «l'élite» de la société. C'est l'écrivaine canadienne Margaret Atwood qui a imaginé cet univers totalitariste et un peu trop réaliste.



*Source : Elle Québec, 2 octobre 2019

La cape rouge et le bonnet blanc est maintenant un symbole largement reconnu dans les manifestation pour représenter le patriarcat, la domination masculine et la perte des droits des femmes.

De nombreux passages du roman nous font drôlement penser à des discours, à des actes de violences à des idéologies qui sont véhiculer actuellement par certains politiciens d'extrême droite ou par des blogueur internet ultraconservateur. La limite entre la réalité et la fiction présente autant dans le roman que la série télé nous laisse parfois perplexe, mais nous rappelle l'importance de poursuivre la militance pour les droits des femmes et qu'il est important de ne laisser aucune chance de recul pour nos droits ! Une suite au roman a même été écrite par madame Atwood et qui est parue en français en 2019. Il ne serait pas étonnant de voir aussi une adaptation télévisuelle pour cette suite nommée *Les Testaments*.

A ROCHE MOI UN SOURIRE

Nous avons tenu notre assemblée générale annuelle ce 1er novembre autour d'un bon souper. Nous avons présenté notre bilan des actions sous la forme d'une corde à linge à laquelle nous avons suspendu les photos de nos activités, des appuis aux groupes partenaires, des revendications et des marches auxquelles nous avons participé. Une belle activité d'ÉPA s'est tenue où chaque personne participante était invitée à peindre un message pro-choix sur une roche. À l'image de "a-roche-moi un sourire". Chaque personne est repartie avec sa roche et était invitée à la déposer quelque part. L'une d'elles a été déposée à l'entrée d'une micro-brasserie à Trois-Rivières, une autre à Victoriaville, une près d'un pont de la piste cyclable du réseau Grandes-Fourches. Où sont les autres ? À vous de nous le dire, à nous de les trouver ! L'aventure continue. Eh oui, l'aventure continue sous toutes ses formes car nous demeurons à l'affût des stratégies des groupes anti-choix et nous restons vigilantes quant aux discours de la ministre Biron qui ne lâche toujours pas prise avec son idée de rédiger une loi qui aurait pour but de protéger le droit à l'avortement. Hélas, elle ne comprend donc pas qu'une loi ne permettrait qu'aux anti-choix de restreindre les droits déjà assurés par les jugements antérieurs de la Cour suprême du Canada.

